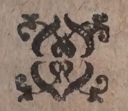
LES
LARMES DE
LA FRANCE, A
ſes Enfans mutinez.

Amamus qui proſunt, odimus qui lædunt.



A PARIS

M. D XVII.

LES LARMES DE *la France.*

SI on repute la Vipere estre mal'heureuse de ce que le fruict qu'elle produit ne sort iamais de son ventre qu'en luy dechirãt les entrailles, ne dois-je pas estimer auiourd'huy ma condition semblable à la sienne, moy qui apres vous auoir alaictez comme vostre mere commune, ne reçoy neantmoins de vous que tout sujet de plaincte & de douleur? N'estes-vous du tout denaturez d'aimer si peu vostre Patrie, qu'il semble que vous ne soyez nez que pour la desoler & pour en troublant continuellement son repos, attirer sur vos testes la hayne & les imprecations des gens de bien qui maudissent & detestẽt vos deportemẽs? Aurez-vous à iamais vn cœur de roche, inflexible & inexorable à tant de gemissements & de cris lamentables, dont le pauure peuple semble rompre le Ciel, pour vous esmouuoir à quelque commiseration du mal que vous luy faictes iniustement souffrir, depuis que l'humeur vous a pris de vous masquer le visage, & de violer l'obeïssance que vous

deuez à voſtre Roy ſous le luſtre & l'aparence d'vne imaginaire reformation de l'Eſtat? Ne reſpirer que feu & flamme, ne mediter que rebellion, que reuolte, n'auoir pour objet que l'enuie & la jalouſie de la proſperité d'autruy, & ne chercher en fin qu'vne grandeur particuliere dans la ruine & diminution de tout vn public, eſt-ce ie vous prie la preuue & la marque eſſentielle d'vne vraye & non feincte reformation d'Eſtat? O Dieu, quels Reformateurs!

I'aurois à faire vn gros volume s'il me falloit entreprendre de depeindre icy vn chacun de vous ſelon ſes couleurs. Il me ſuffira de vous dire qu'il n'y à nul de vos Peres que s'il ſortoit auiourd'huy du tõbeau qui ne vous deſaüoaſt pour ſien, & qui ne vous crachaſt au viſage, comme d'autre-part vn HENRY LE GRAND auroit iuſte occaſion de vous reprocher voſtre ingratitude, y ayant tel d'entre vous qui ſeroit encores cõme enſeuely dans la foule, ſi la bonté de ce Prince ne l'euſt agrãdy & eſleué aux plus honorables charges de ſa couronne. Ingrat, boutefeu, iuſqu'à quand ſemeras tu la diſcorde parmy tes compa-

triottes? Iusqu'à quand seras-tu reputé l'autheur & le promoteur de toutes leurs factions? Ne te sens-tu point l'ame bourrelée de la débauche où tu as attiré Celuy qui fait maintenant penitence du peché dont tu luy as empoisonné les sens & l'entendement? Mais puis que vous ne faictes iamais que reboüillir vne mesme chose, quel autre sujet pouuez-vous auoir de vous plaindre de l'iniustice de la Reyne mere du Roy, sinon de ce qu'elle a esté trop liberale en vostre endroit, & trop indulgente & misericordieuse à vous soufrir impunément tout le mal que vous auez faict par le passé? Car ceste sage Princesse s'est elle seulement contentee de vous pardonner vos crimes, & mesme de les recompenser? Semble-il pas qu'elle ait encores voulu pour vous assouuir baiser les verges dont vous auez tant & tant de fois batu son pauure peuple? De quels biens, de quels honneurs ne vous a elle cõblez pour tâcher de vo⁹ obliger à seruir fidellement? Et pour tout cela en estes-vous deuenus meilleurs, en estes-vous plus obeïssans? Ie voy au contraire qu'il n'y à nulle tenuë en vous, & que tout vo-

ſtre faict n'eſt qu'vne vraye toile de Penelope ou il y à touſiours à recõmencer.

Les Atheniens ſçauoient le bien & ils ne le faiſoient pas. Vous dites merueilles, & vous empliſſez la bouche de ceſte ſpecieuſe proteſtation, que vous eſtes tres-humbles ſeruiteurs du Roy: Mais le reuers de voſtre medaille porte que l'entente eſt au diſeur. Vous aimez le Roy (dites-vous): mais d'embraſſer les reſolutions de ſon Conſeil, ny d'adherer à ſes Miniſtres, c'eſt là où vous heſitez, c'eſt là ou vous cherchez ſujet de noiſe comme ſi vous ne vouliez qu'vn Roy des échets, vn Roy en peinture qui n'agiſt ny ne ſe remuaſt non plus qu'vn ſimple tableau. Or par quels organes voulez vous qu'vn grand Monarque regiſſe ſon Eſtat, que par le miniſtere des ſeruiteurs qu'il eſtablit ſous ſon authorité, & leſquels quoy que vous vous imaginiez, n'ont mouuemẽt que celuy qu'ils emprũtẽt du ſeul Chef? Vaine & friuole eſt dõc la plainte que vo⁹ rebattez à tout propos pour eblouïr les yeux des plus credules, diſans qu'il y à aujourd'huy vn Seigneur dãs le Royaume qui gouuerne tout, qui diſpoſe de tout à ſa fantaiſie.

I'ose croire qu'il ny à point de langue mercenaire ny de plume à loüage pour plaider & soustenir sa cause: Si est-ce que ie ne feindray point de vous dire que c'est chose trop iniuste, que de vouloir reserrer le pouuoir des Princes souuerains dans des limites si estroictes qu'il ne leur soit loisible de gratifier tels de leurs subiects que bon leur semble, ny ayant, ie ne dy pas vn de vous: mais le moindre gentilhomme qui voulust voir sa liberté si controllee qu'il ne peust faire du bien à vn des siens s'il l'affectionne. Pourtant ne pensez-plus besler le monde par vn pretexte si peu fauorable, & dont l'artifice est si découuert, qu'en le remettant sur le tapis c'est encherir tousiours plus sur le blasme que les enfants mesmes vous en donnent. On le faict grand (dites-vous) on l'establit dans vne prouince, il s'aquiert des amis, il s'oblige des seruiteurs. Et quoy, auez-vous la veuë si foible, qu'estans néz d'vne qualité si releuee, vous ne puissiez soustenir l'esclat de la fortune d'vn particulier? L'enuie ou la jalousie de sa felicité peut-elle tomber en des ames si fortes que les vostres? Faut-il pour cela

murmurer contre vostre Maistre, faut-il décrier par des libelles le regime & le gouuernement de l'Estat? Que sçauez-vous si tout estranger qu'il est, il ne vous surmontera point en affection au bien du seruice du Roy; & s'il ne donnera point de si bons gages de sa fidelité, qu'elle fera honte à la desloyauté de certains François, dont on ne sçait qu'elle asseurance prendre, tant ils ont l'esprit volage & inconstant, nul lien, nul bienfait, nul respect ne les pouuant attacher à leur deuoir?

Ceste fortune qui vous donne ainsi dans les yeux, n'estant pas incompatible auec la paix & le repos du Royaume, soufrez-la plustost que d'engager vostre Patrie en vne guerre sanglãte, où en cuidant cercher la ruine d'autruy vous y trouuerez infalliblement la vostre. Qu'on le comble de tant de faueurs qu'on voudra, qu'a cela de proportion auec les rauages qu'vn mouuement de trois mois entrainne apres soy? En auez-vous pas desia fait taster du fruit? Est-ce sa fortune qui cause le retranchement des pensions? Est-ce pas plustost la necessité où vos confusiõs ont reduit tou-
tes

tes choses, suiuant la maxime de vostre grand Politique qui vous a appris en vous catechisant, que pour auoir meilleur marché du Prince il faut commencer par la ruine de son peuple? Est-ce sa fortune qui a causé la dépense de dix-huit millions pour les frais de vostre dernierre guerre, sans y comprendre la desolatiō de trois ou quatre prouinces? A quoy nuist en fin ceste fortune que vous agacez sans cesse, plustost par mal talent & par enuie que pour autre respect, n'y ayant nul de vous qui tout grād qu'il est ne voulust encores engloutir s'il pouuoit ceste fortune auec la sienne? S'il à des places dans le Royaume, ie ny voy que des François establis pour les commander en son absence. S'il départ du bien qu'on luy fait, ie voy qu'il ny à que la Noblesse françoise qui l'accompagne qui en tire la meilleure portion. Et s'il n'aporte à la jouyssance de sa fortune tout le temperammēt que vous y sçauriez desirer, qui est-ce qui y perdra plus que luy mesme? O que la passion est vne mauuaise conseillere!

La pitiè va tousiours croissāt en ce que non contens de décrier le Souuerain, en la personne d'vn seruiteur qu'il affe-

ctionne, & lequel vous auez mesme autrefois tous recherché d'amitié pour vous en preualoir, vous tâchez encores de rendre odieux les Ministres qui seruent auiourd'huy l'Estat, & parlez deux comme s'ils estoient creatures & Emissaires de celuy à qui vous attribuez la disposition de tout, comme si luy seul pouuoit établir & destituer qui bon luy semble: Mais si la fable raconte que la Lune demandant vn iour qu'on luy fist vne robe, sa mere luy dist qu'elle ne sçauoit bonnement qu'elle mesure luy faire prendre, par ce que croissant & décroissant comme elle fait, elle estoit tantost grande, tantost petite: Ie pourrois dire de mesme, que ie ne sçay qu'elle creance donner à vostre langage tant i'y voy de varieté, loüans & regrettans auiourd'huy les anciens Ministres de l'Estat que vous auez tant vesperisez par le passé. Ie ne doute point toutefois que vostre loüange ne leur soit si suspecte qu'ils ne vous peussent iustement faire la mesme demande que fist cét Orateur, qui sçachant que sa harangue auoit esté agreable au peuple, duquel il cognoissoit l'humeur inconstante, demanda *s'il luy estoit point par hazard eschapé de dir*

quelque chose de mauuais: Mais n'estendant ce discours à vne plus grande iustification des actions de ces dignes Personnages-là, j'ose croire que dedans le repos qu'ils se donnent de leurs longs & fidelles trauaux, ils detestent eux mesmes le sujet de mescontentement que vostre desobeïssance cause à leurs Majestez.

Ie vous demanderay seulement ce que vous pouuez alleguer de iuste & de pertinent au desaduantage de ces autres Messieurs, qui remplissent maintenant leur place? Car pour celuy qui tient les Sceaux, nul de vous ne peut pas ignorer que ce ne soit vn Magistrat qui s'est tousiours rendu venerable par la grande reputation de sa legalité, le feu Roy d'immortelle memoire l'ayant bien recognu tel, & pour ce respect l'a souuēt employé aux charges & commissions, où l'equité d'vn iuge incorruptible estoit necessaire. Et depuis qu'il est monté au suprême degré d'honneur où la recognoissance de son merite, & de sa capacité la appellé, exerce-il pas la Iustice auec tant de loüange & d'aprobation qu'il ne peut estre blasmé ny hay que de ceux qui ont besoin de cire verte, & à qui les mem-

bres tremblent deuant le Tribunal où il est assis? Quant au Personnage qui a vostre aduis, comme Secretaire d'Estat tient la main du Roy, son extraction tiree d'vn sang noble & illustre, suiuie d'vne nourriture si accomplie en toute sorte de vertus, que sa SAINCTETE admirant dans Rome la maturité du fruit de son esprit auãt la saison, le cõsacra à l'AUtel, & luy donna dispense de laage requise par les Canons pour paruenir à la Prelature: cela dy-je ne vous deuroit-il pas estre vn sensible argumẽt pour vous faire conceuoir vne bonne opiniõ de sa suffisance, de sa preud'hommie, & qu'ayãt l'entẽdemẽt susceptible de toute honorable fonctiõ il se peut tres-dignemẽt aquitter de la charge où il est maintenãt employé? Pour le troisiesme qui veille à l'administration des Finances, a t'il les mains moins nettes que les deux autres n'ont la conscience? S'y comporte-t'il moins innocemment que ne faisoit son predecesseur? A t'il reputation de concutionnaire qui écorche le peuple par l'inuention de nouueaux tributs & imposts? N'est-il pas au contraire recogneu viure en ceste candeur & integrité, que n'oprimant le public, il n'a pour obiect

de tout auancemẽt de fortune particu-
liere, que le dessein de voir fleurir &
prosperer les affaires du Roy à l'hon-
neur & glorieuse conseruation de son
Estat? Estãs tous trois tels que ie les des-
cry, que sçauriez vous trouuer à redire à
l'eslection que leurs Majestez en ont fai-
cte, si ce n'est que vous voudriez peut
estre qu'on remist à vostre discretion de
choisir des hommes qui tinsent le
Sceau, la main & la bourse du Roy? Dieu
sçait si tout en iroit mieux!

C'est ainsi que des fidelles subiets de-
uroiẽt parler reueremmẽt des Ministres
de l'Estat sous lequel ils ont à viure, y
estãt obligez, & pour la verité de la cho-
se, & pour la reputation de leur Prince.
Aussi n'y à t'il legitime gouuernement
que celuy qui s'exerce sous l'authorité
du Souuerain, lequel a toute puissance
d'établir & de démettre telles persõnes
que bõ luy semble, & lesquelles ses sub-
iets doiuent accepter sans chagrin ny
murmure quelconque. Si vous meditiez
quelquefois cela en vostre esprit, vous
ne vous arresteriez pas à des pretextes si
foibles que sont ceux que vous emprun-
tez pour colorer vos mouuemẽs. Vous
cõsidereriez que tout ainsi que les gran-

des cõflagrations des villes ne commẽcent pas le plus ſouuent par les Temples & autres edifices publics : mais bien par vne petite eſtincelle couuee en la maiſon d'vn particulier : Ainſi la ruine & deſolatiõ des Eſtats arriue quelquefois autãt par des rancunes, par des enuies & des jalouſies priuees que par vne guerre ouuerte entre des Roys égaux en force & en puiſſance.

Quel blaſme vous dõneroit la poſterité ſi elle vous chargoit de ceſte hõteuſe reproche, d'auoir eſté cauſe par vos riotes & diuiſions de la ſubuerſiõ de ceſte Monarchie, la ſplendeur de laquelle vous fait eſtre ce que vous eſtes, & laquelle n'eſtant plus, vous ne ſeriez rien du tout, par ce que meſmes les pieces que vous emporteriez de ce débris ne ſeroit qu'vne proye appreſtee à vn plus puiſſant cõquerant que vous n'eſtes tous enſemble, tant les peuples aimeroiẽt touſiours mieux reſpirer ſous l'empire d'vn Monarque qui les pourroit puiſſãmẽt proteger, que nõ point de ſe voir aſſeruis ſous l'iniuſte & violente dominatiõ de gents foibles, qui ne pourroient ſubſiſter, ny ſe ſouſtenir de leur propre poids.

Vn ancien diſoit que les peuples de

l'Asie ne valoiẽt rien pour hõmes libres, mais qu'ils estoient bons esclaues : Le mesme ne peut-t'on pas dire des François qui estant néz en liberté, se sont accoustumez à viure sous la douceur de la Royauté. Fy, fy donc de l'Anarchie & de toute autre forme d'Estat, que sous l'obeïssance d'vn seul chef, hors l'unité duquel tout le reste n'est que tumulte & confusion. *Commẽce premierement d'establir cét ordre en ta maison, & on verra comme tu t'en trouueras*, respondit Licurgue à vn factieux, qui au preiudice de l'authorité royalle vouloit introduire la Democratie en Lacedemone. Vains seront donc vos efforts à renuerser les trône de nos Roys. Ce n'est pas que ie ne croye que toute iniuste qu'est vostre querelle, vous ne faciez neantmoins beaucoup de mal pour vn peu de temps. Vous pillerez, vous rançonnerez, vous arracherez le pain des mains de la vefue & de l'orphelin. Vn viue le Roy sans vous mettre en queuë sera reputé à crime au marchant, au laboureur, pour en les declarant prisonniers de guerre, les martiriser & leur faire sentir toute sorte de cruauté & de mauuais traittement : Mais souuenez-vous que ne tirant teston qui ne soit bai-

gné dãs leurs larmes, Dieu qui a l'œil de sa diuine prouidence ouuert à la cõseruatiõ de ce Royaume, armera le bras du Roy d'vne force si redoutable qu'il foudroyera tout ce que vous projetterez dans vos conseils pour troubler son repos, en agitant le vostre propre, la ruine de vos maisons & de vos fortunes, auec la syndercse d'vne conscience cauterisce vous estant en perpetuel supiice.

C'est en ceste occasiõ (ô Prince genereux!) que tous les bons François jettẽt les yeux sur toy comme sur celuy qui commandant les armes de ton Roy, es à vanger l'iniure dõt ses subiets rebelles prouoquent son couroux. Va donc accõpagné du bon Genye de la France, & n'aye pour esguillon qui t'excite & anime à bien faire, que la memoire glorieuse des faits belliqueux de tes Ayeulx, lesquels à l'effusion de leur sang ont tãt de fois garanty cet Estat, & de l'inuasion de l'estranger, & de l'embrazemẽt de ses mauuais Citoyens: Va dy-ie puis que tu ne leur cedes en valeur ny en fidelité, & face le Ciel qu'a ton retour tu entres dans Paris victorieux & triomphant.

Fiat iustitia, & pereat mundus.

FIN.